

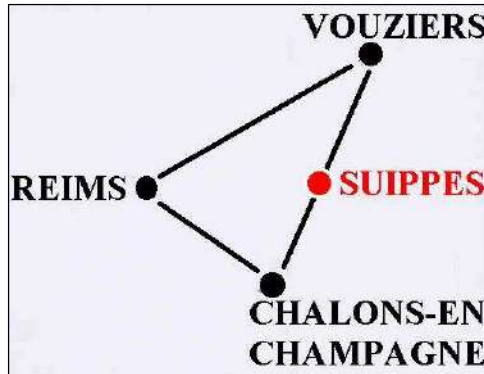
18 AVRIL 1916 :

DUCAT Principe Adolphe.



Né le 21 août 1889 à La Selve. Fils de feu Ducat Elise Aimable et de Feu Gosset Juliette Marie Adrienne. Domestique domicilié successivement à Saint-Quentin-le-Petit, Vieux-les-Asfeld et Le Thour (08).

PARTIE A REMPLIR PAR LE CORPS	
Nom	DUCAT
Prénoms	Adolphe
Grat.	1889
Corps	29 ^e Bat ^{on} de Chasseurs à pied
N ^o	326
Hérédité	378
Mort pour la France le	18 Avril 1916
Lieu de mort	Châlons en Champagne
Genre de mort	Blessé de guerre
Né le	21 Août 1889
Lieu de naissance	La Selve
Département	Aisne
des renseignements fournis par le	
N ^o de registre d'état civil	



Classe 1909. Matricule n° 326. Recrutement de Laon.

Anecdote. Sur le registre de conscription, on peut lire concernant son aspect physique, yeux : orange.

Incorporé le 3 octobre 1910 au 29^e Bataillon de Chasseurs à Pied et libéré le 25 septembre 1912 avec un certificat de bonne conduite.

Rappelé à la mobilisation générale le 1 août 1914. Evacué du front le 2 septembre, il sort du « dépôt » le 27 septembre 1914. Blessé par éclat d'obus dans le bras gauche. Nouvelle blessure le 27 septembre 1915 à Souain (51) avec plaie pénétrante au bras droit. Une dernière blessure le 12 avril 1916, entraînera son décès à l'ambulance 3/67 le 18 avril 1916 à Suippes. « Mort pour la France » à l'âge de 27 ans. Il recevra plusieurs lettres de félicitation ainsi que diverses récompenses. Lieu d'inhumation : Nécropole nationale Suippes-Ville (51) tombe individuelle n° 2929. Fiche n° 1062818. Jugement transmis à Le Thour le 23 février 1919.

27 septembre 1915 : Par ordre en date du 27 à 7h00, le colonel commandant la brigade fait connaître que les attaques seront reprises aujourd'hui à une heure qui sera fixée ultérieurement et après une préparation d'artillerie. Les 3^e et 5^e Cies forment momentanément par suite des pertes de la veille, une seule unité sous le commandement du capitaine Alambert. Pour l'attaque du 27, la 253^e Brigade a pour objectif : tranchée des Satyres-Butte de Souain. L'attaque sera menée par le 132^e RI et un bataillon du 354^e RI. Le 29^e BCP établi à 26.24, couvrira la gauche de l'attaque. Après succès sur la Butte de Souain, le 29^e BCP suivra le mouvement par la lisière

Nord de P8, P9, P10. A 19h40, un nouvel ordre fait connaître que la Brigade Marocaine mise à la disposition du colonel commandant la 253^e Brigade va attaquer, en partant de 26-23, 26-24, franchement vers le Nord, la droite en avant. Le 29^e BCP ne bougera pas. Des éléments du 1^e et 2^e Etranger arrivent en effet dans les bois 21.23, 21.24. Leurs mouvements, aperçus vraisemblablement par l'artillerie ennemie, déclenche de fortes rafales d'obus de 77mm sur les bois tenus par le 29^e BCP. DUCAT Principe se trouve dans la liste des blessés.

11 avril 1916 : Le JMO ne rend compte d'aucune opération particulière, pourtant la journée fait 6 blessés dont le 2^e classe DUCAT Principe, de la 2^e Cie. Cette dernière blessure le 11 avril 1916, entraînera son décès à l'ambulance 3/67 le 18 avril 1916 à Suippes. « Mort pour la France » à l'âge de 27 ans.

19 avril 1916 : Citations à l'ordre du Bataillon n° 82 en date du 19 avril 1916 : chasseur DUCAT Principe.

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom **RENY**

Prénoms *Charles Gaston*

Grade *Canonnier Conducteur*

Corps *43^e Régiment d'Artillerie*

N° *212301* au Corps. — Cl. *1901*

Matricule. *86* au Recrutement *Leon*

Mort pour la France le *30 Juin 1916*

à *Vauvillers (Somme)*

Genre de mort *Tué à l'ennemi*

Né le *12 Janvier 1889*

à *La Selve* Département *Seine*

Arr^l municipal (p^r Paris et Lyon) }
à défaut rue et N° }

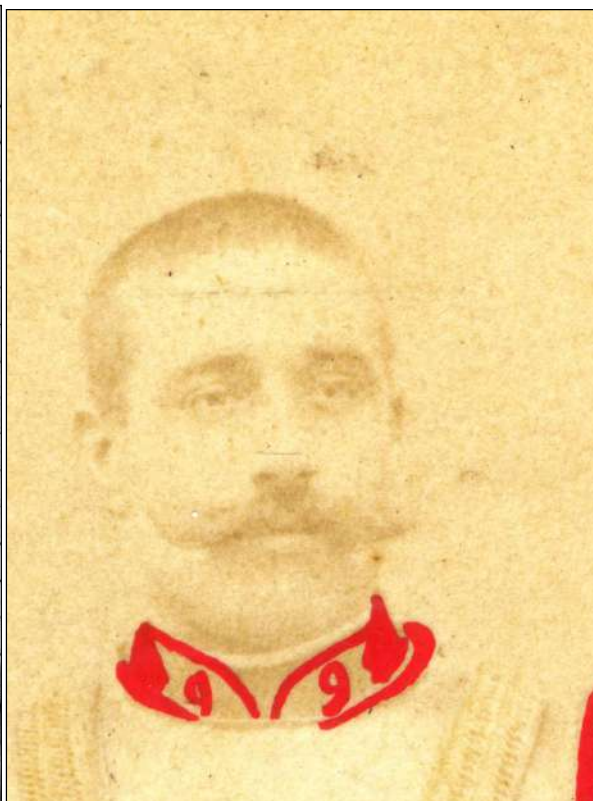
Jugement rendu le _____
par le Tribunal de _____

acte ou jugement transcrit le *14 Octobre 1911*

à *La Selve (Seine)*

N° du registre d'état civil _____

101-708-1923. [20433]



Contrairement à la date de 1915 portée sur la plaque au cimetière, le décès a bien eu lieu en 1916.